



DIPLÔMES ET TITRES POSSIBLES PAR VAE

(OCTOBRE 2007)

Depuis la mise en place de la VAE, de nombreuses certifications sont devenues accessibles en Lorraine, permettant au candidat de choisir la plus adaptée à son expérience et à son projet. Ainsi, en 2006, les candidatures à la VAE ont porté sur plus de 300 certifications différentes.

Voici un panorama des catégories de certifications possibles par VAE en Lorraine à ce jour.

RECHERCHER UNE CERTIFICATION : LE RNCP

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet à chacun de faire reconnaître son expérience en vue de l'obtention d'une «certification» reconnue au niveau national (diplôme, titre à finalité professionnelle, ou Certificat de Qualification Professionnelle). Celles-ci doivent figurer dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui en compte plus de 4 000 à septembre 2007.

Manquent principalement les fiches des Masters, titres d'ingénieurs, titres visés... qui feront l'objet de chantiers ultérieurs.

A terme, tous les diplômes des ministères devront être accessibles par VAE, à l'exception de certains, sur dérogation (en particulier : professions réglementées).

Pour consulter le RNCP :
www.cncp.gouv.fr

Renseignements

Pour savoir à qui s'adresser pour une candidature, ou pour savoir comment être conseillé dans le choix d'un diplôme ou d'un titre par VAE :

contactez notre N° Vert
0 800 800 814
ou consultez www.inffolor.org/vae

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (DRAF - SRFD)

Des candidatures à la VAE en Lorraine sont possibles pour tous les diplômes professionnels, soit pour plus de 160 diplômes ou CS (Certificats de Spécialisation) :

- Niveau V : CAPA - BEPA - BPA - CS
- Niveau IV : BTA - BAC PRO - BP - CS
- Niveau III : BTSA - CS

Ces diplômes couvrent les activités agricoles (productions, transformation, commercialisation et équipements agricoles), ou liées à l'environnement, ainsi que des activités transverses (services).

ÉDUCATION NATIONALE / SECONDAIRE (RECTORAT - DAVEN)

Des candidatures à la VAE en Lorraine sont possibles pour tous les diplômes technologiques et professionnels, soit plus de 700 diplômes, couvrant de très nombreux domaines.

- Niveau V : CAP - BEP - MC
 - Niveau IV : BP - BT - BAC PRO - Bac Techno - Brevet des Métiers d'Art - MC
 - Niveau III : BTS - Diplômes des Métiers d'Art
- MC = mention complémentaire.

UNIVERSITÉS PAUL VERLAINE-METZ, NANCY 2, HENRI POINCARÉ NANCY 1, ET INPL

Tous les diplômes de l'enseignement supérieur, délivrés par les universités ou écoles d'ingénieur au nom de l'État, sont réputés accessibles par VAE, du niveau 3 au niveau 1.

L'offre accessible par VAE correspond donc par principe à l'offre de formation diplômante de chaque université lorraine :

DUT, Licence et Licence professionnelle, Master (voie professionnelle et voie recherche), Doctorat, Diplômes d'Ingénieur.

Cependant, la VAE est plus adaptée aux diplômes «professionnalisants».

Les quatre établissements universitaires lorrains ont mis en place une plateforme commune d'accueil, d'information et de candidature VAE sur internet : www.lureva.org

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Le CNAM délivre par VAE des diplômes nationaux correspondants aux grades LMD et diplômes d'ingénieur, et des titres du CNAM inscrits au RNCP.

ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE METZ

Une procédure de VAE est mise en place pour le diplôme d'Ingénieur de l'ENIM.

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DRDJS)

La VAE est accessible pour chacun des diplômes inscrits au répertoire national des certifications, représentant une certaine d'options ou spécialités, relevant d'activités sportives ou d'éducation populaire :

- Niveau V : BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien)
- Niveau IV : BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) / BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire) / BEES de 1^{er} degré (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif)
- Niveau III : DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).
- Niveau II : BEES de 2^{ème} degré/DEDPAD (Diplôme d'État de Directeur de Projet d'Animation et de Développement), en cours/DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire).
- Niveau I : BEES 3^{ème} degré

NB :

- BEES : certaines disciplines dites à environnements spécifiques sont ouvertes à la VAE selon des conditions particulières.
- Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ne sont pas des diplômes professionnels, donc non accessibles par VAE.

Dépôt des candidatures en Lorraine pour tous diplômes et spécialités. Accompagnement en Lorraine : uniquement pour les diplômes pour lesquels la DRDJS est compétente. Jurys : en Lorraine ou dans une autre région, selon les spécialités.

MINISTÈRE CHARGÉ DU TRAVAIL (DRTEFP ET DDETFP)

En Lorraine, des sessions de VAE sont planifiées pour environ 90 titres professionnels (TP), sur les 300 titres du ministère accessibles par VAE (dont 50% de niveau V). Ce sont essentiellement les titres proposés en formation, d'où possibilité de modules de formation complémentaire, en cas de validation partielle.

Pour les autres titres, des sessions peuvent être organisées, si une demande collective existe.

Particularité : l'évaluation est basée sur des mises en situation, et non pas sur l'examen d'un dossier.

Le ministère du Travail délègue à des centres agréés – principalement l'AFPA - la mise en œuvre de la VAE pour ses titres.

MINISTÈRE CHARGÉ DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Un calendrier annuel de campagnes de recevabilité est fixé. La gestion des candidatures est déléguée au CNASEA de Limoges pour toutes les DRASS.

(DRASS SECTEUR SOCIAL)

- Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- Assistant familial (DEAF)
- Aide médico-psychologique (DEAMP)
- Technicien d'intervention sociale et familiale (DETISF)
- Educateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Assistant de service social (DEASS)
- Encadrement et responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Médiateur familial (DEMF)
- Ingénierie sociale (DEIS)
- Directeur d'établissement social (CAFDES)

Diplômes de travail social organisés par le Rectorat :

- Educateur spécialisé (DEES)
- Educateur technique spécialisé (DEETS)
- Moniteur Educateur (DEME)
- Conseiller en Économie Sociale et Familiale (DECESF)

(DRASS SECTEUR SANITAIRE)

- Aide soignant (DEAS)
- Auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Préparateur en pharmacie hospitalière (DPPH)

NB : Pour les diplômés d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture, une formation obligatoire de 70 heures doit être suivie par tous les candidats.

Ouvertures prévues :

- Infirmier (IDE)
- Infirmier de bloc opératoire (IBODE)

MINISTÈRE DE LA CULTURE

La VAE est applicable aux diplômes délivrés par le Ministère de la culture ou par des établissements placés sous la tutelle ou son contrôle, à l'exception des diplômes d'architecture. Sont en particulier accessibles le Diplôme d'État de Professeur de Musique et le Diplôme d'État de Professeur de Danse.

CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

De nombreux titres sont accessibles par VAE, délivrés par les Chambres au nom de l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers) :

- Niveau IV : Brevets de Maîtrise.
- Niveau IV : Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale.
- Niveau IV : Brevet Technique des Métiers.
- Niveau III : Brevet de Maîtrise Supérieur.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

6 titres sont accessibles par la VAE à cette date :

- Niveau IV : Technicien des Forces de Vente
- Niveau III : Technicien Supérieur des Forces de Vente/ Brevet Supérieur Consulaire Commerce et Distribution
- Niveau II : Titre de Responsable Qualité option Environnement et Sécurité ou Innovation et Intelligence Economique/Cadres Commerciaux pour l'Agro-Alimentaire/Technicien Supérieur du Commerce.

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Une douzaine de CQP sont inscrits à cette date au RNCP. Pour exemple, certains ont fait l'objet de candidatures, d'accompagnement ou de jurys en Lorraine :

- Branche des Employeurs Particuliers, délivrés par l'Institut FEPEM : CQP d'Assistante de Vie, CQP Garde d'Enfants à Domicile
- Branche agricole : CQP Agent de Service de Remplacement

NB : liste non limitative. Pour certains CQP ou titres, la VAE peut être envisagée en Lorraine selon les besoins.